



La radio francophone #1 de l'Est ontarien
Eastern Ontario's French radio connection

PROCÈS VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2011
RADIO COMMUNAUTAIRE CORNWALL-ALEXANDRIA INC.

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de CHOD FM tenue le 17 mai 2011 au Centre culturel de Cornwall.

La réunion a commencé à 19 h 15.

1. MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT ET NOMINATION DU PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

Le président ouvre la session en mentionnant qu'il était bien heureux du travail accompli par les membres du Conseil d'Administration sortant.

Il a été proposé par Jean Bédard et appuyé par Michèle Chauvin que Gérald Samson soit nommé en tant que président d'assemblée. Adoptée.

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il a été proposé par Lise Piette et appuyé par Jules Bourdon que l'ordre du jour soit approuvé. Adoptée.

Note: Il a été souligné que le procès verbal de l'assemblée générale annuelle 2011 soit disponible sur le site web de CHOD FM. Ce sera fait.

3. SURVOL DE LA SITUATION DE CHOD FM APRÈS UNE ANNÉE AVEC LE NOUVEAU CONSEIL

a) Rapport du président

Le président a mentionné le travail des membres du CA de CHOD FM et des employés de la station pour leurs dévouements et leurs implications pour la station de radio.

Il a été proposé par Jean Lecomte que le rapport du président soit reçu.

b) Rapport de Marc Charbonneau et la situation de CHOD FM

Marc Charbonneau a notamment parlé des employés modèles de la station, de l'aide qu'il a reçu de Raymond Lacroix et de Gérald Samson. Il a parlé aussi du succès du BINGO radio, de la subvention reçu de la Fondation Trillium et de l'achat de nouvel équipement. Il a parlé des futurs projets de la station notamment de l'achat d'équipement moderne.

c) Rapport financier

Marc Charbonneau a parlé en détail de la situation financière de la station qui allait en s'améliorant et que la dette de CHOD FM diminue graduellement. Il a parlé des revenus engendrés par les ventes nationales, locales et par le BINGO radio. Il a parlé également de la dette que la station a envers la SOCAN.

Il a été proposé par Jean Bédard et appuyé par Lise Piette que la direction de CHOD FM envoie une demande à l'ARC dans le but de faire pression auprès de la SOCAN afin que toutes les radios communautaires soit exemptées de payer les frais annuels de la SOCAN. Rejetée.

4. STATUS ET RÈGLEMENTS - PRÉSENTÉ PAR GÉRALD SAMSON

Monsieur Gérald Samson a expliqué en détail les nouveaux Status et Règlements de CHOD FM.

Il a été proposé par Michel Lamarche et appuyé par Gérard Despaul que l'article 3.3 soit modifié comme suit:

"Le Conseil d'administration sera composé de cinq directeurs élus par l'Assemblée générale annuelle. Lors de leur première réunion, les directeurs élus en choisiront préférablement deux pour un terme de trois ans, deux pour deux ans et un pour un an." Adoptée.

Il a été proposé par Jules Bourdon et appuyé par Jean Bédard que l'article 3.3 soit modifié comme suit:

"Le Conseil d'administration sera composé de cinq directeurs élus par l'Assemblée générale annuelle. Lors de leur première réunion, les directeurs élus en choisiront trois pour un terme de deux ans et deux pour un an." Rejetée.

Il a été proposé par Michèle Chauvin et appuyé par Rose Desnoyers qu'il y ait un ajout à la fin de l'article 3.3 comme suit: "Que la durée maximale d'un terme d'un membre au Conseil d'administration soit de six ans consécutifs." Adoptée.

Il a été proposé par Jules Bourdon et appuyé par Jean Lecomte que l'énoncé de mission de CHOD FM soit inclus dans les Status et Règlements. Adoptée. "La radio francophone de l'est ontarien fut fondée en 1994 pour assurer le développement et la survie de la culture francophone et favoriser l'éducation populaire."

Il a été proposé par Rose Desnoyers et appuyé par Lise Piette qu'au niveau des procédures, on se réfère au Code Morin et que cet énoncé soit inclus dans les Status et Règlements. Adoptée.

Il a été proposé par Michèle Chauvin et appuyé par Jules Bourdon que les nouveaux Status et Règlements, tel que modifiés, soient adoptés par l'AGA. Adoptée.

5. MEMBRES À VIE

Raymond Lacroix a informé l'assemblée de la mise à jour des membres à vie.

6. ÉLECTION DE DEUX MEMBRES POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CHOD-FM

Il a été proposé par Jean Bédard et appuyé par Jean Lecomte que Michel Lamarche soit nommé comme membre du conseil d'administration de CHOD FM. Michel Lamarche a accepté. Adoptée.

Il a été proposé par Lise Piette et appuyé par Jules Bourdon que Mario Leclerc soit nommé comme membre du conseil d'administration de CHOD FM. Mario Leclerc a accepté. Adoptée.

Il a été proposé par Marc Charbonneau et appuyé par Jean Lecomte que Gérard Despaul soit nommé comme membre du conseil d'administration de CHOD FM. Gérard Despaul a accepté. Adopté.

Il a été proposé par Jean Lecomte et appuyé par Jules Bourdon que les nominations soient closes. Adoptée.

Note: Les membres du conseil d'administration se rencontreront le 2 juin 2011 afin de déterminer les positions et les termes de leur mandat respectif.

7. À VOUS LA PAROLE

Les personnes suivantes ont parlés de leur organisation devant l'assemblée:

- a. Conrad Bazinet
- b. Jean Bédard
- c. Rose Desnoyers
- d. Syd Gardiner

8. MOT DE LA FIN ET REMERCIEMENTS - RAYMOND LACROIX, PRÉSIDENT

Raymond Lacroix a remercié l'assemblée de s'être déplacée pour assister à l'AGA.

9. AJOURNEMENT

Il a été proposé par Michel Lamarche et appuyé par Jules Bourdon que l'assemblée générale annuelle soit close. Adoptée.

L'assemblée générale annuelle 2011 de CHOD FM s'est terminée à 22h00.

(202) 1111 chemin Montréal, Cornwall, ON K6H 1E1,
Tél. : 613.936.2463, courriel : chodfm@chodfm.ca Télécopieur : 613.936.2568